

**MARAÎCHAGE**



# **Paysan maraîcher bio**

Distanciel + stages + regroupements

Formation agricole  
**pour adultes**

Vous voulez vous lancer dans le maraîchage bio, dans la vente directe ou simplement produire de manière durable, cette formation à distance avec stages et regroupements vous offre un accompagnement complet pour réussir votre projet d'installation.

# Formation qualifiante

UCARE du BPREA

## CONTENU DE FORMATION

Cette formation se compose de la capacité 3 du BPREA (diplômant) et du dimensionnement du projet d'installation.

- **290 h comprenant 220 h à distance et 64 h de regroupement à Coutances.** Les regroupements ne sont pas obligatoires mais vivement recommandés.

### 4 grands axes :

1. Connaissance du sol et biologie végétale
2. Le maraîchage (technique et pratique)
3. Organisation et ergonomie du travail
4. Dimensionnement du projet, commercialisation, gestion...

- **2 à 7 semaines de stage en entreprise.**

## MODALITÉS

Une pédagogie diversifiée essentiellement sur plateforme de formation, avec travaux pratiques, échanges, regroupements, visites de fermes...

Un formateur référent vous accompagne par tel. mail ou visio.

## LES + DU CFPPA

- ◇ Une équipe expérimentée et disponible.
- ◇ Visites d'exploitations maraîchères bio.
- ◇ Terrain de travaux pratiques : Espace Test Biopousses.

## ADMISSIONS

- Recrutement sur dossier
- Etre à l'aise en informatique et avoir un matériel performant.
- Dates : de janvier à décembre
- La plateforme de formation est ouverte pendant toutes la durée de votre session de formation.

Si vous êtes en situation de handicap, votre dossier sera examiné avec notre référente handicap. Vous pouvez la contacter au 02 33 76 80 50.

## PUBLIC VISÉ & DÉBOUCHÉS

Personnes souhaitant s'installer en maraîchage en activité principale ou en double-actif.

**Débouchés possibles :** Installation agricole, salariat agricole, poursuite de formation pour l'obtention d'un BPREA.

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

### Compétences visées :

- ▶ Connaissances de base en agronomie et en production de légumes biologiques.
- ▶ Maîtriser les principales compétences techniques et organisationnelles.
- ▶ Dimensionner son projet d'installation : choix du système de production, des équipements, des débouchés, du statut, prévisions financières ...

Pour obtenir la Capacité Professionnelle Agricole qui ouvre l'accès aux aides à l'installation et au foncier, vous devrez valider les 6 autres capacités du BPREA.

